

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 décembre 2008
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 30 décembre 2008, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de me référer à la lettre ci-jointe, datée du 12 décembre 2008, que m'a adressée le Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Madhu Raman Acharya (voir annexe), pour demander, au nom de son gouvernement, que le mandat actuel de la Mission des Nations Unies au Népal soit prorogé de six mois à compter du 23 janvier 2009.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**



Annexe

Lettre datée du 12 décembre 2008, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies

Conformément à la résolution 1740 (2007), et aux résolutions 1796 (2008) et 1825 (2008) qui lui ont fait suite, la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP) appuie et facilite le processus de paix engagé à l'échelle nationale au Népal.

Vous savez que le Gouvernement népalais est fermement résolu à consolider davantage la paix et, en coopération avec tous les acteurs politiques et autres parties prenantes, s'emploie progressivement à mener le processus de paix dans le pays à une conclusion logique. Il s'emploie aussi sincèrement à ce que le Comité spécial devienne opérationnel le plus vite possible; cet organe décidera notamment de l'avenir du personnel armé actuellement cantonné, sur la base des dispositions pertinentes de la constitution provisoire du Népal de 2007.

Au nom du Gouvernement népalais, je voudrais demander que le mandat actuel de la MINUNEP soit à nouveau prorogé de six mois à compter du 23 janvier 2009. Nous nous attendons à ce que les effectifs et les opérations de la Mission soient éventuellement ajustés en conséquence, de même que les effectifs soient ultérieurement réduits au besoin.

Je tiens à saisir cette occasion pour vous exprimer notre sincère gratitude pour l'appui personnel que vous avez apporté au processus de paix au Népal et pour adresser nos sincères remerciements à la MINUNEP pour son action et sa contribution dans les domaines couverts par son mandat.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Madhu Raman Acharya
